

## Largo surfe agilement sur le marché porteur du smartphone reconditionné

Le reconditionneur de smartphones garde le cap fixé lors de l'introduction en Bourse, au printemps 2021. Il faut dire qu'il surfe sur un marché en plein essor, stimulé par ses prix attractifs et sa contribution à l'économie circulaire.

Ajouter à mes articles

Partager

La vie des actions



Lorsque nous l'avons joint au téléphone en ce mois de septembre, Christophe Brunot était au beau milieu d'une séance photo avec un confrère. Il lui consacra un article, lui aussi. Mais peut-être moins financier que le nôtre... A bientôt 47 ans, Christophe Brunot a co-fondé, il y a six ans, Largo avec son comparse Frédéric Gandon. Basée à Sainte-Luce-sur-Loire, aux portes de Nantes, la société, souvent qualifiée de start-up, s'est spécialisée à l'origine dans le reconditionnement de smartphones, une activité qu'elle a étendue depuis peu aux PC, tablettes, casques audio ou autres oreillettes. Le reconditionnement recouvre un champ bien précis, à ne pas confondre avec l'occasion. Une erreur que le consommateur faisait souvent.

Pour l'aider, le législateur a décidé, en février 2022, d'établir une définition. Désormais, ne peut prétendre à l'appellation « reconditionné » ou « produit reconditionné » qu'un « produit ou une pièce détachée ayant subi des tests portant sur toutes ses fonctionnalités afin d'établir qu'il répond aux obligations légales de sécurité et à l'usage auquel le consommateur peut légitimement s'attendre. » De plus, « cette intervention inclut la suppression de toutes les données enregistrées ou conservées en lien avec un précédent usage ou un précédent utilisateur, avant que le produit ou la pièce ne change de propriétaire. »

## Un secteur qui a la cote

Selon le cabinet d'étude GfK, 3,2 millions de smartphones reconditionnés ont été vendus en France l'an dernier, soit un marché estimé à 900 millions d'euros. La barre du milliard devrait être franchie en 2022. Une progression stimulée par des prix attractifs – ils sont inférieurs de 30% à 50% par rapport au neuf chez Largo - et des vertus écologiques. « Une tendance de fond en faveur de l'économie circulaire s'est amorcée après la crise du Covid, note Christophe Brunot. Si l'on élève le regard au-delà du smartphone, on remarque qu'il existe de nombreuses initiatives de seconde vie, dans la mode par exemple. » Pour certains, le choix du reconditionné repose aussi sur des raisons économiques, pour un parent qui voudrait par exemple équiper son enfant à moindre frais.

En 2021, la société nantaise a écoulé 83.000 pièces, et la trajectoire est très clairement ascendante. Sur le créneau du smartphone de seconde main, on trouve un autre acteur, qui, à grand renfort de spots télévisés et d'affichages XXL dans le métro, a acquis une notoriété certaine, Back Market. « Nous ne faisons pas tout à fait le même métier, recadre Christophe Brunot. Ce n'est pas un reconditionneur, mais l'Amazon du produit reconditionné : il agrège des vendeurs et met des acheteurs en face. » En effet, Back Market défère des ateliers et revend leurs produits sur sa plateforme. On y retrouve d'ailleurs ceux de Largo... A l'opposé de Back Market, Largo est un industriel. Il dispose de ses propres locaux dédiés au reconditionnement des smartphones, qui y sont acheminés par des brokers (acheteurs intermédiaires), ou *via* des accords de reprise avec les opérateurs ou distributeurs. Un troisième canal d'approvisionnement va bientôt voir le jour : Largo va mettre des outils de collecte à disposition des distributeurs qui n'en auraient pas.

## Objectifs confirmés

Des clients, Largo en a déjà séduit une large palettes, des supermarchés (Leclerc, Cora, Système U...) aux magasins spécialisés (Bureau Vallée, Welcom'), en passant par les plates-formes (Amazon, Agora Place, Back Market...). La société a aussi son propre site de vente en ligne. Dans leur jargon, les financiers diraient qu'il s'agit d'un mix atypique dominé par les ventes en « BtoBtoC ».

Pour l'exercice 2022, la direction, galvanisée par 49% de hausse de son activité au 30 juin, vise 30 millions d'euros de chiffre d'affaires, ce qui implique une croissance de l'ordre de 82% sur la période allant de juillet et décembre... Déficitaire de 3 millions l'an dernier, l'Ebitda (excédent brut d'exploitation) sera positif cette année. Pour ce qui est du résultat net, il faudra attendre encore un peu, au plus tôt en 2023, si l'on en croit l'unique analyste financier de la place de Paris qui suit la valeur, le cabinet Portzamparc. Au-delà, « *le plan annoncé lors de l'introduction en Bourse, en avril 2021, sera respecté* », à savoir des revenus de plus de 70 millions d'euros à l'horizon 2025, assortis d'une marge d'Ebitda de 7%, affirme Christophe Brunot.

## Robotisation

Sur quels leviers reposera l'amélioration de la rentabilité ? On peut en énoncer deux : un effet volume et l'optimisation de l'outil de production. La robotisation jouera un rôle important. A ce jour, six robots « *travaillent* » sur le site de Largo, affectés à des tâches de *testing*, considérées, par la direction, comme trop répétitives et trop peu valorisantes pour être confiées à des salariés. « *Ces derniers œuvrent davantage à la réparation* », souligne le dirigeant. Entre les « mains » du robot, les smartphones passent une sorte de contrôle technique : 37 contrôles et 123 tests. « *Le robot fait la totalité du cycle de test, remet un rapport et détermine le cahier des charges* », détaille Christophe Brunot. Bientôt, d'autres tâches pourraient être automatisées, comme le *grading*, qui consiste à faire un bilan esthétique de l'appareil et à lui attribuer une note pour la revente (très bon état, bon état, bon plan). Cela supprimera toute subjectivité humaine et garantira l'homogénéité des produits. Dernière étape incontournable de la montée en puissance : l'agrandissement du site de production. De 10.000 par mois, le nombre de produits reconditionnés qui en sortira fera un bond à 25.000 d'ici à la fin de l'année. Les fonds levés lors de l'introduction en Bourse, au printemps 2021, serviront à cet investissement estimé à 300.000 euros par Portzamparc.